

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, mardi 5 juillet 2016

La Société du Grand Paris, la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris et Paris Notaires Services signent une convention pour l'étude de l'impact immobilier du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris a signé ce mardi, avec la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris et Paris Notaire Services (PNS), une convention pour analyser l'impact du Grand Paris Express sur les dynamiques immobilières en Île-de-France.

Cette collaboration va permettre à la Société du Grand Paris de bénéficier de la base de données « BIEN » afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des transactions immobilières et des prix dans les quartiers de gares. L'impact de la réalisation du Grand Paris Express sur le marché immobilier dans les différents territoires de l'ensemble de la région sera également étudié grâce à cette base de données.

Pour Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris : *«La signature de cette convention doit permettre une étude précise de l'impact du Grand Paris Express sur l'immobilier dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, ainsi qu'à l'échelle de l'Île-de-France. Ce partenariat permettra également d'enrichir la connaissance générale des mécanismes de détermination des dynamiques immobilières »*

Une source d'informations précieuse pour la Société du Grand Paris

La convention repose sur l'acquisition par la Société du Grand Paris d'un extrait de la base de donnée « BIEN » (années 2014-2016) auprès de PNS. Les données de 1992 à 2013 ont quant à elles été mises à disposition par PNS.

Gérée par Paris Notaires Services, la base de donnée « BIEN » (Base d'informations économiques notariales) a pour objet la collecte et le traitement des données des actes de mutation enregistrés par l'ensemble des études franciliennes.

Grâce à ces données, deux équipes de chercheurs développeront de nouveaux modèles utiles à l'évaluation du Grand Paris Express. Ils réaliseront en outre deux études originales pour le

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

Chambre des Notaires de Paris

elise.erout@paris.notaires.fr

Elise Erout : 01 44 82 24 32

compte de Paris Notaire Services et de la Société du Grand Paris, la première sur la localisation de la croissance de l'emploi et de la population et la seconde sur l'évolution des prix de l'immobilier à long terme.

Une nouvelle étape de collaboration entre la Société du Grand Paris et la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris

Cette convention s'inscrit dans la continuité d'une collaboration fructueuse entre la Société du Grand Paris et PNS. Celle-ci a débuté en 2013 par la signature d'une convention tripartite avec la direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) destinée à la réalisation de l'Observatoire des marchés fonciers et immobiliers aux abords des gares du Grand Paris.

Par la suite, ce travail commun s'est notamment poursuivi avec la mobilisation des études notariales franciliennes pour la réalisation des acquisitions de la Société du Grand Paris.

Paris Notaires Services

Créée par les Notaires de Paris, Paris Notaires Services, PNS, est une association à but non lucratif qui a pour mission de gérer et de développer la base de données immobilières des notaires d'Ile de France et les activités de diffusion liées à celle-ci.

Au sein de PNS, le service BIEN travaille à la collecte exhaustive et rigoureuse des fiches de mutations immobilières, au traitement des données et à la restitution d'un référentiel immobilier cohérent car construit avec des règles de gestion et une sémantique unifiées. L'équipe est, entre autres, composée de statisticiens et d'experts chevronnés au service des professionnels. Paris Notaires Services peut ainsi faire bénéficier les acteurs du marché immobilier d'une information à très haute valeur ajoutée.

Chambre des Notaires de Paris

Première de France en nombre, la Chambre des Notaires de Paris regroupe près de 900 notaires de Paris, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne qui exercent dans 263 études, employant plus de 5.000 collaborateurs. Chaque année, 3 millions de personnes franchissent la porte de leurs études. Les Notaires de Paris établissent en moyenne 300.000 actes par an, dont 120.000 ventes immobilières et 18.000 déclarations de succession. Intégrés dans la démarche de développement économique et social de la Région d'Ile-de-France, les offices notariaux de la Compagnie de Paris proposent une offre de services juridiques adaptés aux besoins des entreprises, des particuliers et des collectivités de la 1^{re} Région métropole d'Europe continentale. Ils ont acquis un savoir-faire reconnu dans le traitement d'investissements et de montages immobiliers complexes ou dans certains domaines juridiques spécifiques du droit de l'urbanisme, des affaires, de la propriété intellectuelle, du droit international privé, de la gestion patrimoniale ou de la médiation.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

Chambre des Notaires de Paris

elise.erout@paris.notaires.fr

Elise Erout : 01 44 82 24 32